

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Séance du conseil municipal du 9 février 2026

COATICOOK, le 9 février 2026 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

Informations générales sur les travaux de la Ville

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Les employés de la division voirie ont fait l'entretien de la signalisation un peu partout. Ils ont procédé au déneigement des rues, trottoirs et stationnements. Le déneigement des bornes-fontaines est en cours et celui des glissières de sécurité a été effectué. Quelques travaux d'élagages en secteur rural sont faits lorsque la température le permet ;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook ont été très fortement sollicitées par Hydro-Québec concernant la gestion de la pointe (GDP). La division Hydro ainsi que la division Infrastructures ont effectué des interventions afin de respecter les ententes avec HQ. Aucune panne majeure n'est survenue au courant du dernier mois. L'entretien des lumières de rue a été effectué. Il y a actuellement des projets "**cartographie du réseau secondaire**" (120/240V) : La phase 1 du projet de partenariat avec l'entreprise Olameter est débutée. Les 36 résidences touchées par cette phase sont avisées et ont accepté de nous donner accès à une prise de courant extérieure. Il ne manque que trois résidences à rejoindre. Les lumières de Noël sont quasiment toutes désinstallées, sauf celles que nous laissons jusqu'à la fête des neiges annuelle du Parc de la gorge qui a lieu à la semaine de relâche ;
- Division des infrastructures, une partie de l'équipe s'est affairée à la réparation des problèmes électriques aux postes de pompage de Baldwin. Quelques bris ont dû être réparés au cours du dernier mois : bris d'aqueduc

sur la rue Gendreau, bris d'aqueduc sur une entrée d'eau au chemin Morgan, bris d'égout sur une conduite de refoulement au chemin des Chalets et une entrée d'eau sur la rue des Tulipes;

- Division parcs, bâtiments et espaces verts, les équipes s'affairent à l'entretien de la piste cyclable pour le déneigement. Certains membres de l'équipe ont participé aux opérations de déneigement. Les surveillants de parc et les quatre préposés pour les patinoires s'occupent de leurs patinoires respectives. Présentement, les cinq patinoires ainsi que l'anneau de glace sont ouverts. L'équipe a participé au déneigement de toiture sur plusieurs bâtiments municipaux.

Urbanisme et environnement

Réquisition pour la réalisation du plan directeur du lac Lyster

La Ville de Coaticook désire réaliser le plan directeur du lac Lyster. Les élus ont reçu une offre qu'ils ont acceptée conformément aux règles prévues au règlement de gestion contractuelle, soit celle de la compagnie RAPPEL au montant de 15 450 \$ plus les taxes applicables.

Communications, culture et tourisme

Nomination du parc adjacent à l'ancienne Tour'istique la « Halte des Lions »

Le conseil souhaite reconnaître et valoriser des lieux publics par des noms significatifs. Le Club Lions de Coaticook a demandé au conseil de nommer le parc adjacent à l'ancienne Tour'istique « Halte des Lions » afin de souligner leur contribution continue envers la communauté. Le conseil a reçu une recommandation favorable du comité de toponymie de la Ville de Coaticook et les élus reconnaissent tout à fait l'implication des Lions dans la communauté depuis des années. Ils ont donc acquiescé à la demande.

Appui financier et commandite à la production de la série télévisée « Coach Phil et son chalet »

Monsieur Philippe Laprise, copropriétaire de l'équipe de baseball des Big Bill de Coaticook, participera à une série télévisée mettant en valeur ses rénovations et son intégration en Estrie. Plusieurs tournages seront faits dans différents lieux de la Ville de Coaticook (stade Julien-Morin, restaurant La Place, microbrasserie Coaticook, etc.). Le nom de la Ville et de l'équipe de baseball seront mentionnés à plusieurs reprises. Le producteur s'engage à assurer la visibilité de la Ville. Le

conseil approuve la contribution financière de 5 000 \$ à la production de la série télévisée « Coach Phil et son chalet », visant à assurer la visibilité de la Ville de Coaticook dans la série et à promouvoir l'équipe de baseball des Big Bill.

Dépôt d'une demande d'aide financière déposée par la MRC de Coaticook dans le cadre du volet 4.1 et du volet 4.2 du Programme d'ententes en patrimoine pour la mise en place d'un programme de restauration résidentielle et pour des travaux à l'Église Baptiste de Barnston

La Ville de Coaticook demande à la MRC de Coaticook de déposer en son nom, deux demandes d'aide financière dans le cadre du Programme d'ententes en patrimoine. La première demande est au volet 4.1 pour la mise en place d'un programme d'aide à la rénovation patrimoniale résidentielle pour un montant de 86 810 \$. La Ville devra mettre le même montant. Une autre demande doit être déposée pour un montant de 100 000 \$ pour des travaux à l'église baptiste de Barnston. Dans ce cas, la Ville devra également mettre le même montant. Les élus sont d'accord d'investir dans le patrimoine bâti de la Ville en collaboration avec le ministère de la Culture.

Loisirs

Entente entre la Ville de Coaticook et la Laiterie de Coaticook pour l'achat et l'affichage d'un panneau publicitaire au Stade Julien-Morin

La Ville de Coaticook est propriétaire et gestionnaire du stade Julien-Morin. Le conseil souhaite procéder à l'achat et l'installation d'un panneau d'affichage numérique au stade Julien-Morin. La Laiterie de Coaticook souhaite être commanditaire de ce projet et s'engage à verser une contribution financière de 100 000 \$ sur dix (10) ans pour le nouveau panneau au stade.

Adoption de la Politique de soutien aux organismes, associations, clubs sportifs et événements et plan de visibilité

Dans le Plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations de la Vice-présidence à la vérification de la Commission municipale du Québec, à la suite de l'audit déposé en février, il est recommandé d'adopter une politique encadrant le soutien financier accordé aux organismes, associations, clubs sportifs et événements. Cette politique vise à structurer la prise de décision du conseil municipal, à assurer une analyse objective, équitable et transparente des demandes et à encadrer l'utilisation des fonds publics. Les élus l'ont adopté ainsi qu'un plan de visibilité qui l'accompagne afin de valoriser l'implication de la Ville auprès de la population et des partenaires soutenus.

Services extérieurs

Réquisitions pour le bâtiment de la piscine municipale

La Ville de Coaticook doit investir dans la piscine municipale ainsi que dans le bâtiment de service. Plusieurs réquisitions ont été déposées et acceptées à cet effet :

- l'installation de la plomberie pour le bâtiment de la piscine municipale a été octroyée à la compagnie Plomberie Coaticook au montant de 22 900 \$;
- le matériel pour les cabines d'essayage et les salles de bain pour le bâtiment de la piscine municipale sera pris de la compagnie Spécialités Delorme au montant de 19 700 \$ plus les taxes applicables;
- les bancs pour le bâtiment de la piscine municipale seront achetés à la compagnie Equiparc au montant de 5 665 \$ plus les taxes applicables;
- des travaux de peinture, le retrait de la céramique, un recouvrement de plancher en époxy, la salle de bain pour personne handicapée, le remplacement des portes et des fenêtres ainsi que l'aménagement d'une salle de rangement seront effectués par la compagnie XCL Construction au montant de 95 205 \$ plus les taxes applicables.